

47 MAGAZINE

MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE

Numéro 34 • mai 2016

SPÉCIAL BUDGET 2016

Un nouveau cap pour le Lot-et-Garonne



À vos côtés

P. 6-9

Au service de votre territoire

P. 10-13

Partenaire de votre réussite

P. 14-17

LOT-ET-GARONNE
Le Département
www.lotetgaronne.fr





Thierry Daniel Vidal

Pierre Camani

Président du Conseil départemental
Sénateur de Lot-et-Garonne

Faire face

Le budget que l'Assemblée départementale vient d'adopter est probablement le plus compliqué que notre collectivité ait eu à bâtir. Pour 2016, il s'établit à 413,6 M€, et pour la première fois depuis la décentralisation, il est en diminution de 15 M€ par rapport au budget voté l'année précédente.

Comme un grand nombre de Départements, en particulier ruraux, nous sommes confrontés à une double réalité : la hausse des dépenses d'allocations de solidarité (RSA, APA, PCH*) et la baisse de nos recettes, due notamment à la diminution des dotations de l'Etat.

Dans ce contexte difficile, nous avons clairement pris le parti de remettre à plat l'ensemble de nos régimes d'aide pour redéfinir nos interventions dans le but d'une meilleure lisibilité et d'une plus grande efficacité de nos actions en faveur des Lot-et-Garonnais.

Nous n'avons pas voulu, comme d'autres, tailler à l'aveugle dans nos dépenses au prétexte d'indispensables économies ni tout conserver à l'identique pour ne déplaire à personne. Nous avons fait le choix du juste équilibre en procédant avec rigueur et discernement à la réécriture de nos aides, tout en décidant pour la septième année consécutive de ne pas augmenter l'impôt départemental.

Nos décisions ont été guidées par la volonté de préserver les capacités de développement local et d'accompagner nos concitoyens les plus fragiles.

Ce budget de refondation vise, en agissant différemment, à privilégier l'effet levier de nos politiques. Ainsi, au-delà de nos propres investissements à hauteur de 51 M€, des projets importants impulsés par le Département génèrent 19,5 M€ supplémentaires.

Le budget 2016 pose les jalons de l'avenir. Tous les efforts que nous produisons aujourd'hui nous permettront de reconstituer, demain, nos capacités d'action.

C'est à ce prix que notre collectivité pourra continuer à assurer le développement du Lot-et-Garonne.

* RSA : Revenu de solidarité active
APA : Allocation personnalisée d'autonomie
PCH : Prestation de compensation du handicap

47 MAGAZINE

Publication du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, Direction de la communication, 47922 Agen cedex 9. Tél. : 05 53 69 45 13 - Fax : 05 53 69 45 16
47magazine@lotetgaronne.fr
www.lotetgaronne.fr - www.47magazine.lotetgaronne.fr

Directeur de la publication : Matthieu Stievet

Rédacteur en chef : Véronique Délerly

Rédaction : Sandrine Tadiello, Véronique Délerly et Matthieu Stievet avec la participation de Jean-Pierre Hilaire

Participation : Xavier Chambelland, Sébastien Delaunay, Sylvie Dupuy, Nadine Guisiano-Ceola, Sophie Falleri, Nathalie Buigues

Crédit photo des élu(e)s : Département 47 - Xavier Chambelland ; Thierry Breton

Crédit photo de Une : Département 47 - Xavier Chambelland ; Istock ; Alexandre Mouaci

Maquette et mise en page : D'clics, Agen

Impression : Roto Garonne, Estillac

Distribution : La Poste / MédiaPost

Tirage : 167 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN : 1968-097X

Imprimé en France sur papier contenant du bois issu de forêts gérées durablement.

Reproduction même partielle interdite sans autorisation.
47magazine est disponible en braille ou en CD audio :
05 53 69 45 11

Pour recevoir le magazine sur votre messagerie, écrire à l'adresse : 47magazine@lotetgaronne.fr

Retrouvez des interviews audio, des reportages vidéo, des photos, et de nouveaux textes à l'adresse :
www.47magazine.lotetgaronne.fr



SOMMAIRE

Dossier

Budget 2016 : un nouveau départ p 4-5



Département 47 - Xavier Chambelland

Brèves

Retour sur les actions marquantes de ces derniers mois p 3

À vos côtés

Priorité au développement social p 6-7

Le Département au cœur des solidarités territoriales p 8-9

Au service de votre territoire

Poursuivre la modernisation des infrastructures p 10-11

Un cadre de vie à préserver p 11



Département 47 - Xavier Chambelland

Continuer à soutenir l'agriculture autrement p 12

Devenir la destination verte au cœur du Sud-Ouest p 13

Partenaire de votre réussite

Créer un environnement favorable au développement économique p 14



Thierry Breton

Une nouvelle ère numérique p 15

Favoriser la réussite de nos collégiens p 16

Renforcer le « vivre ensemble » p 17

Occitanie

Expression en langue régionale p 18

Tribunes

Expression des groupes politiques p 18

Agenda

Ça bouge en Lot-et-Garonne ! p 19

Recette

Déclinaison autour de légumes rouges p 20

Jeux

Sudoku p 20

SAMEDI 11 JUIN, LES SAPEURS-POMPIERS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS !

Dans le cadre de la journée nationale des sapeurs-pompiers, l'Hôtel du Département à Agen accueillera un évènement gratuit ouvert au grand public, le 11 juin de 14 h à 17 h.

Au programme : démonstrations, animations et initiations pour petits et grands. À découvrir en famille !



Diaporama de la soirée sur
www.47magazine.lotetgaronne.fr

TROPHÉES DES CHAMPIONS : LE SPORT À L'HONNEUR

La 11^e cérémonie « Trophées des champions » du Conseil départemental, qui s'est tenue en mars à Fumel, a permis de récompenser les sportifs lot-et-garonnais qui ont porté haut et fort les couleurs du département. En effet, en s'illustrant sur les scènes nationales et internationales tout au long de l'année, nos athlètes participent au rayonnement du département et véhiculent des valeurs de courage, de dépassement de soi, de partage...

Plus de 160 sportifs et/ou équipes qui ont brillé au niveau national ont reçu un prix. 30 super champions ont été honorés pour leur performance européenne ou mondiale et 3 trophées Coup de cœur ont permis de saluer des athlètes et des bénévoles exemplaires dans leur discipline ou dans leur engagement ! Le secrétaire d'Etat Matthias Fekl a prêté main-forte à Daniel Borie, vice-président du Département en charge du Sport, pour remettre les trophées à tous ces champions !



Département 47 - Xavier Chambelland

Un nouveau centre de traitement et de régulation des appels d'urgence à Foulayronnes



Département 47 - Xavier Chambelland

En 2015, le centre de traitement et de régulation des appels d'urgence (15, 18 et 112) de Lot-et-Garonne, situé à Foulayronnes, a reçu près de 270 000 appels, un chiffre en augmentation année après année. Les besoins de la population ajoutés à la vétusté d'une plateforme vieille de 15 ans imposaient la modernisation de l'outil, mieux adapté en termes d'ergonomie et de technologie afin de faciliter l'action des 45 opérateurs qui répondent jour et nuit aux appels d'urgence des Lot-et-Garonnais. Le centre de traitement et de régulation des appels d'urgence est désormais installé dans de nouveaux locaux, qui permettront aux pompiers et aux urgentistes de travailler dans de meilleures conditions et donc d'améliorer la qualité du service rendu à nos concitoyens. Cet équipement figure parmi les 15 plus performants de France. D'un coût de 2,8 M€, ce nouvel outil est financé à hauteur de 900 000 € par le Département de Lot-et-Garonne, 900 000 € par le Service départemental d'incendie et de secours, et 1 M€ par le Centre hospitalier d'Agen.

Le Lot-et-Garonne en vedette à Cannes

Après les César, le Lot-et-Garonne sera représenté au Festival de Cannes 2016 par trois films tournés dans le département et par des réalisatrices et réalisateurs lot-et-garonnais. Le film « Mercenaire » de Sacha Wolff, tourné entre Fumel et Agen, a été sélectionné à la 48^e Quinzaine des réalisateurs ; le court-métrage « Gabber Lover » d'Anna Cazenave-Cambet, tourné aux alentours de Nérac, est sélectionné par la Ciné Fondation ; « Motel » de Barbara Dupin et Christina Gillet, filmé près d'Astaffort et sélectionné au Short Film Corner ; le long-métrage « Willy 1^{er} » a été sélectionné par l'Association du cinéma indépendant pour sa diffusion (Acid) et coréalisé par les frères Boukherma. Il faudra patienter encore quelques jours pour savoir si le « made in Lot-et-Garonne » séduit le jury du festival... Dans l'attente, on ne peut que féliciter les auteurs de ces œuvres qui réussissent une belle performance en étant retenus dans la sélection du Festival de Cannes où la concurrence est particulièrement rude !

C'est également la reconnaissance du travail accompli par le Bureau d'accueil de tournages (BAT 47), mis en place et financé par le Département de Lot-et-Garonne. Depuis la création de cette structure, le nombre de tournages dans notre département ne cesse de croître, participant ainsi à valoriser notre patrimoine et à développer un secteur d'activités prometteur !

Succès renouvelé pour la Quinzaine occitane

Co-organisée par le Conseil départemental et le collectif d'associations occitanes (Association pour la Cultura populara en Agenés, Arts et Traditions Populaires de Marmande, Oc-Bi 47 Association pour l'enseignement de et en occitan, Escòla Occitana d'Estiu-IEO 47 et Agenés Terra Occitana), la Quinzaine occitane a sillonné le Lot-et-Garonne début avril. Marcel Calmette, conseiller départemental délégué aux langues régionales, qui œuvre pour la promotion de la langue et de la culture occitanes, se réjouit que cette manifestation rencontre un succès grandissant année après année.



DB

TOUS ENSEMBLE POUR LANCER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

C'est bien connu, l'union fait la force ! En Lot-et-Garonne, tous les opérateurs du numérique travaillent ensemble pour faciliter l'arrivée du Très haut débit. Ainsi, le syndicat Lot-et-Garonne numérique, le Syndicat départemental d'électricité et d'énergies (SDEE 47), ERDF et Orange ont signé début avril des conventions pour le déploiement de la fibre optique. Ainsi, en milieu rural, la fibre optique pourra être fixée sur les poteaux électriques, évitant l'enfouissement sous-terrain très onéreux. Ce partenariat exemplaire permet ainsi d'accélérer l'arrivée de la fibre, de mutualiser les infrastructures publiques et de diminuer considérablement les coûts de déploiement.

REFONDATION

Budget 2016 : un nouveau départ

Jamais construction budgétaire n'aura été aussi contrainte ! L'exercice a été périlleux, mais le Département est tout de même parvenu à un équilibre s'établissant à 413,6 M€, soit 15 M€ de moins par rapport à l'année dernière. Pour arriver à ce résultat, des choix ont été nécessaires. Ils tiennent compte du nouveau cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), de l'aggravation de « l'effet ciseaux » (écart croissant entre baisse des recettes et hausse des dépenses obligatoires liées aux allocations individuelles de solidarité, notamment le RSA - Revenu de solidarité active) et de la conjoncture économique.

Ce « budget de refondation » est inédit dans le sens où le Département a dû remettre à plat tous ses régimes d'aides, pour prioriser ses actions et privilégier l'effet levier de ses interventions. La condition pour que le Département puisse continuer à accompagner les Lot-et-Garonnais et préparer l'avenir !

413,6 M€ : où va l'argent ?



D'où vient l'argent ?

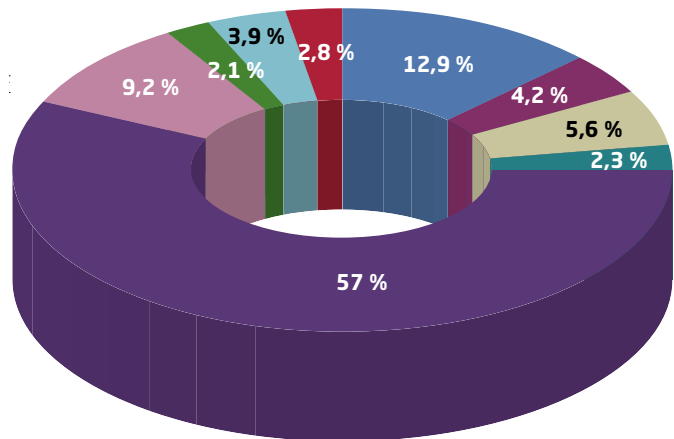
- Impôts directs - 120,7 M€
- Impôts indirects - 113,4 M€
- Dotations d'État - 76 M€
- Recettes d'aide sociale - 35,4 M€
- Emprunts - 32,3 M€
- Résultat reporté de l'année 2015 - 18,2 M€
- Autres recettes - 17,6 M€

0%
d'augmentation d'impôt pour la 7^e année consécutive



Le Département a décidé de ne pas augmenter les impôts (taux départemental de la taxe sur le foncier bâti). Une hausse de 35 % aurait été nécessaire s'il ne s'était pas engagé dans une démarche de refondation et n'avait pas pris les mesures adéquates.

Revoir la vidéo de la session consacrée au Budget 2016 sur www.47magazine.lotetgaronne.fr



« En transparence, nous avons associé toutes les bonnes volontés pour réussir à résoudre une équation a priori insoluble : maintenir l'efficacité de nos actions avec moins de ressources. »



Christian Dézalos
Vice-président chargé des Finances, du Patrimoine et l'Évaluation des politiques publiques

Des mesures-cadres adoptées à l'unanimité

Concertation et transparence sont les maîtres-mots de la majorité départementale. Aussi, en vue de la préparation du budget sur fond de loi NOTRe et de contraintes financières, le président Pierre Camani a créé une commission de refondation des politiques publiques, composée de représentants des trois groupes politiques de l'assemblée. Elle a pris à bras-le-corps l'ensemble des problématiques posées à notre collectivité. À l'issue de cinq réunions de travail, l'ensemble des conseillers départementaux, unanimes, ont notamment pris les engagements suivants pour l'année 2016 :

- **absence d'augmentation de la fiscalité**
- **priorisation des interventions au profit des compétences obligatoires du Département**
- **optimisation des interventions en matière de développement social**
- **préservation du financement du tissu associatif, culturel et sportif**
- **réduction de 10 % des moyens de fonctionnement des services**
- **plan de stabilisation de la masse salariale**
- **généralisation du contrôle de gestion**
- **nouvelle diminution de 10 % des dépenses de communication.**

« Le travail de la commission de refondation, qui regroupait les trois groupes de l'assemblée départementale, et les onze engagements (voies à l'unanimité) qui en ont découlé, ont servi de socle à la construction du budget primitif 2016. »



Christian Delbrel
Rapporteur de la commission de refondation des politiques publiques départementales

Hausse des dépenses sociales obligatoires + baisse des dotations de l'État = effet ciseaux

Les Allocations individuelles de solidarité (AIS) qui regroupent le RSA (Revenu de solidarité active), la PCH (Prestation de compensation du handicap) et l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) pèsent de plus en plus lourd dans le budget du Département. N'ayant aucune prise sur l'augmentation de ces dépenses,

le Département doit également « composer » avec la diminution des dotations de l'État.

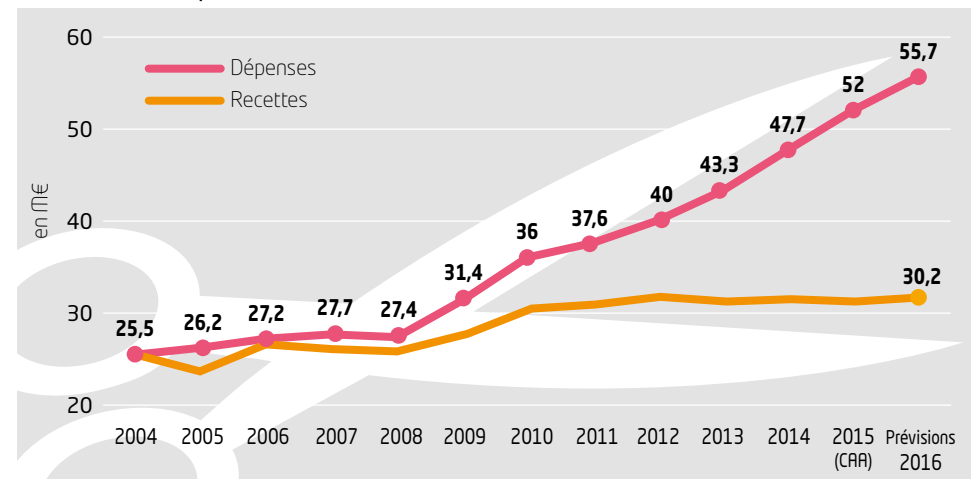
Ce déséquilibre croissant provoque le fameux « effet ciseaux », soit mécaniquement une charge supplémentaire d'environ 13 M€/an pour le Département. ■

Revenu de solidarité active : une nécessaire prise en compte des spécificités départementales

Le Département de Lot-et-Garonne n'est pas le seul Département à subir le poids des Allocations individuelles de solidarité et plus particulièrement du RSA. Pour preuve, les discussions ouvertes avec l'État pour une « renationalisation » du financement de cette allocation nationale. Le président Pierre Camani s'est mobilisé sur cet enjeu majeur au Sénat et au sein de l'Assemblée des Départements de France (ADF) dont il est membre du Bureau. Question au gouvernement, intervention dans le cadre

du débat sénatorial sur les finances des Départements, participation active aux réunions de l'ADF..., il n'a pas ménagé ses efforts pour défendre la cause des Départements en général et plus particulièrement celle du Lot-et-Garonne. Depuis, le principe d'une prise en charge par l'État a été acté pour une application à compter au 1^{er} janvier 2017. Mais un doute plane encore sur l'année de référence (un écart de 8 M€ entre 2014 et 2016 pour notre Département) et sur l'instauration d'un mécanisme

Évolution des dépenses et recettes liées au RSA



national de péréquation qui soutienne les Départements dont les populations sont les plus fragilisées au plan social. ■

RSA

Revenu de solidarité active

55,7

millions d'euros inscrits au budget 2016

LE LOT-ET-GARONNE, UN EXEMPLE À SUIVRE...

Douze Départements dont le Lot-et-Garonne ont été désignés « bons gestionnaires » par l'IFRAP (Fondation pour la recherche sur l'administration et les politiques publiques) qui a passé au crible la gestion de tous les Départements de France.

Et la Fondation de souligner :

« En conservant la même organisation territoriale, **on pourrait déjà économiser 3 milliards d'euros en s'alignant sur les meilleurs gestionnaires.** Car on constate des différences parfois très importantes entre Départements pour les dépenses totales, les charges de personnel, les effectifs ou encore l'absentéisme. ».

« En se fixant l'objectif de stabiliser la masse salariale, nous faisons le choix du pragmatisme pour maintenir un service public départemental proche et efficace. »



Marie-France Salles
Vice-présidente chargée de l'Administration générale et des Ressources humaines



ENFANCE, FAMILLE, PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES, INSERTION

Priorité au développement social

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) réaffirme la compétence du Département en matière de « solidarités humaines ». Ce poste reste le plus important dans le budget de la collectivité, avec 235,8 M€ inscrits pour 2016, soit 57 % du budget total ! Outre le financement des trois allocations de solidarité nationale (Allocation personnalisée d'autonomie [APA], Prestation de compensation du handicap [PCH], Revenu de solidarité active [RSA]), le Département continue à accompagner les Lot-et-Garonnais à tous les âges de la vie.

L'accompagnement des parents et de la petite enfance

Grâce à ses implantations réparties sur le territoire - huit Centres médico-sociaux (CMS) - le Département est le garant d'un accompagnement médico-social accessible à tous et cela dès le plus jeune âge. Suivis dès la grossesse, consultations jeunes enfants, visites à domicile de puéricultrices, bilans de santé en école maternelle, agrément des crèches, haltes-garderies et des assistantes maternelles, vaccinations... figurent parmi les actions majeures de PMI (Protection maternelle et infantile), suivies attentivement par la conseillère départementale Caroline Haure-Trochon. La PMI est donc une instance transversale entre actions de santé et protection de l'enfance. Répondant à la volonté de soutenir les familles, l'aide à la parentalité sera renforcée cette année à l'occasion du mois de la parentalité en juin 2016 en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) et de nombreux autres partenaires. ■

« *Chef de file des solidarités, le Département est en première ligne pour soutenir et accompagner les populations les plus exposées aux difficultés de la vie.* »



Sophie Borderie
Vice-présidente chargée du Développement social, de l'Insertion et de l'Habitat



1 Vaccination au Centre médico-social de Villeneuve-sur-Lot

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI !
CONSTRUISONS NOTRe 47
VOS PRIORITÉS

81,29%

— plébiscitent le maintien à domicile des personnes âgées

Adaptation de la société au vieillissement : le Lot-et-Garonne précurseur

Le Département avait fait du maintien à domicile une priorité du précédent Schéma gérontologique 2011-2015. En conséquence, il a revalorisé le tarif horaire de l'aide à domicile. Ce service est rendu à plus de 7 000 bénéficiaires de l'APA et de la PCH. La loi dite « d'adaptation de la société au vieillissement » (ASV) adoptée en décembre 2015 va dans le sens des actions déjà conduites par la collectivité. Pour les personnes âgées à faibles revenus, le Département avait créé en 2008 l'APA +, dispositif volontariste et précurseur. Il est désormais intégré dans la loi, démontrant ainsi la pertinence des seuils pris en compte par le Département de Lot-et-Garonne pour accompagner les aînés.

En matière d'autonomie, le Département reste également particulièrement mobilisé sur la question du handicap, d'ailleurs intégrée pleinement dans le schéma en cours d'élaboration. ■

Ce que dit la loi NOTRe...

La loi NOTRe confirme le rôle du Département en tant que chef de file des solidarités et de la cohésion sociale.

Les compétences du Département sont ainsi clarifiées : « Il est compétent pour mettre en œuvre toute aide ou action relative à la prévention ou à la prise en charge des situations de fragilité, le développement social, l'accueil des jeunes enfants et l'autonomie des personnes ».



Christine Gonzato-Roques
Vice-présidente chargée de l'Enfance et de la Famille

235,8 millions d'euros pour la solidarité en 2016

Soit 57 % du budget total dont :

- 108,9 M€ pour l'autonomie des personnes
- 61,4 M€ pour l'insertion socio-professionnelle
- 47,4 M€ pour l'enfance et la famille

« *Au sein des structures médico-sociales du Département, les familles peuvent trouver sur l'ensemble du territoire des professionnels de qualité, à leur écoute.* »

Mieux soutenir les personnes handicapées

Le schéma départemental pour l'autonomie 2016-2020 en cours d'élaboration s'adresse aussi aux personnes handicapées. Parmi les axes de travail : soutenir les services de transport adapté, favoriser l'accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs, améliorer l'offre de répit (aide aux aidants proches, poursuite de la couverture du territoire en structures d'hébergements...), accompagner les personnes handicapées vieillissantes lors du passage à la retraite et de la sortie du foyer d'hébergement, mettre en place un Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (recensement des attentes des personnes en situation de handicap sur la vie citoyenne, des besoins à domicile...), réaliser une plate-forme numérique à destination des publics et des professionnels, améliorer l'information sur les financements possibles pour adapter les logements... Pour ceux qui décident d'aller dans des structures spécialisées (par choix ou nécessité), le Département soutient la réhabilitation et/ou l'extension des



établissements et services sociaux ou médico-sociaux :
- Samsah autisme d'Escassefort (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) ;
- Foyer de vie d'Astaffort ;
- Sava d'Astaffort (service d'accompagnement à la vie sociale) ;
- Reconstruction des foyers d'hébergement de Lamothe-Poulin et Pomaret, respectivement à Laroque-Timbaut et Roquefort (photo ci-dessus) ;
- Réhabilitation du foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé de Tonneins ;
- Réhabilitation du foyer de vie de Monclar d'Agenais... ■

Un accompagnement global des publics en insertion

L'expérimentation d'un accompagnement des allocataires du RSA menée conjointement par les équipes du Département et Pôle emploi sur Tonneins et Fumel porte ses fruits. Aussi, un élargissement de ce dispositif est envisagé dès septembre 2016 sur les territoires de Marmande, Villeneuve-sur-Lot et Nérac. Il s'agit ainsi de favoriser le retour à l'emploi de celles et ceux qui en sont le plus éloignés.

Par ailleurs, des outils de contrôle de l'allocation RSA ont été expérimentés depuis 2008 pour « sécuriser le dispositif ». Objectifs : limiter les indus, assurer le rappel des droits non liquidés et le juste calcul de son montant, dépister et traiter juridiquement les situations de fraude. Si ces dernières sont relativement marginales (324 plaintes déposées par le Département depuis 2008 sur plus de 62 000 contrôles effectués), le montant des indus liés à des situations à régulariser en temps réel s'élevait en 2015 à 2,2 M€.

« *Les 236 M€ dédiés au développement social en Lot-et-Garonne nous imposent plus de justice dans l'attribution des Allocations individuelles de solidarité mais aussi plus de justesse des aides accordées. Je travaille actuellement à cette mission.* »



Pierre Costes
Conseiller départemental délégué à l'Habitat et à l'Insertion

C'est pourquoi, la collectivité a décidé de renforcer et généraliser ce travail de contrôle *a priori* et *a posteriori* de l'attribution des prestations sociales et de la bonne destination des aides. ■

ACTION PHARE
n°1

Poursuivre la lutte contre la désertification médicale

Pour favoriser un égal accès aux soins de tous les Lot-et-Garonnais, le Conseil départemental a décidé dès 2009 de prendre le dossier de la démographie médicale à bras-le-corps. Il a su fédérer autour de lui pouvoirs publics - dont les services de l'État - et professionnels de la santé afin de renforcer l'attractivité du Lot-et-Garonne auprès des jeunes médecins et de créer les conditions d'adaptation de l'exercice médical.

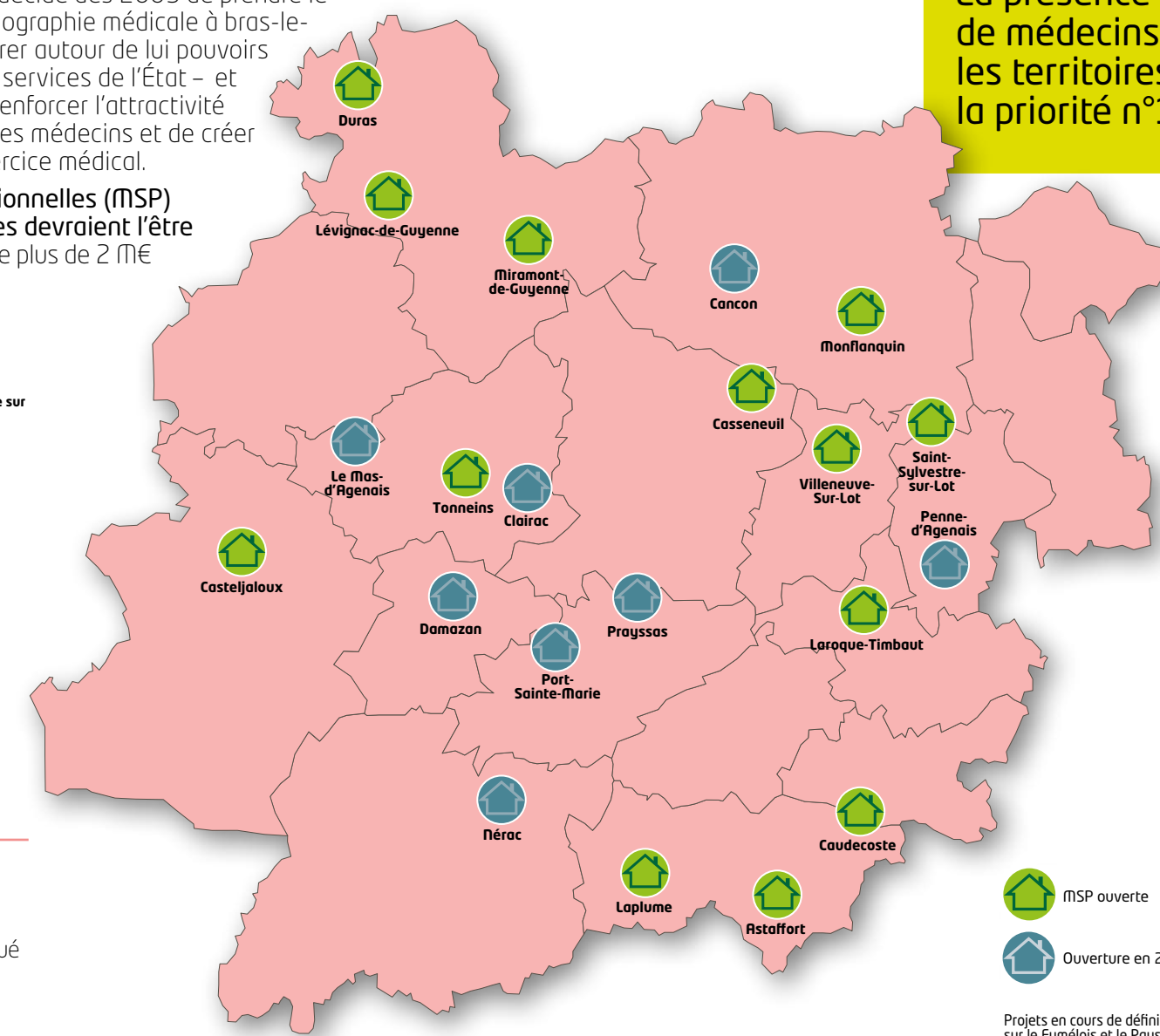
13 Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) sont actives aujourd'hui et 8 autres devraient l'être d'ici 2017. Le Département consacre plus de 2 M€ pour financer ces équipements.

Retrouvez les chiffres clés de la démographie médicale sur www.47magazine.lotetgaronne.fr

« *Le Département a fait de la lutte contre la désertification médicale un combat de tous les instants. Notre engagement produit déjà des résultats mais nous devons poursuivre nos efforts.* »



Joël Hocquet
Conseiller départemental délégué à la démographie médicale



L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI !
CONSTRUISONS NOTRe 47
VOS PRIORITÉS

— La présence de médecins sur les territoires est la priorité n°1

MSP ouverte

Ouverture en 2016-17

Projets en cours de définition sur le Fumelois et le Pays de Serres

AIDES AUX COMMUNES, SERVICES AUX PUBLICS, SÉCURITÉ

Le Département au cœur des solidarités territoriales

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) renforce le Département dans son rôle d'aménageur du territoire et de partenaire des collectivités locales. En 2016, le Conseil départemental va ainsi poursuivre son soutien aux communes et intercommunalités, en renforçant son service d'assistance technique, en s'engageant dans l'élaboration du schéma d'accessibilité des services aux publics, et en poursuivant son engagement pour la rénovation des casernes de pompiers et de gendarmes. Avec un objectif commun : agir en faveur d'un maillage territorial indispensable à la qualité de vie des Lot-et-Garonnais, notamment en milieu rural.



Département 47 - Xavier Chambeland

Les baies vitrées du groupe scolaire René-Dupouy à Buzet-sur-Baïse ont pu être remplacées grâce notamment à l'aide du Département.

6,5 millions d'euros

mobilisés par le Département en 2016 pour soutenir les communes et intercommunalités (soutien aux bâtiments communaux, sportifs, scolaires et aménagements de bourgs, aides en faveur de la restauration des monuments historiques, service d'assistance technique...).

La recherche du plus grand effet levier des interventions départementales passe par la définition de projets de territoires. 2016 sera donc une année de transition pour bâtir une politique de contractualisation avec les communes et intercommunalités. L'idée est, *in fine*, de prioriser le soutien aux projets en fonction de leur intérêt pour le territoire et ses habitants. Le Département entend ainsi rester l'échelon majeur d'impulsion et d'accompagnement des politiques garantissant un développement harmonieux de notre territoire, entre les communes, les intercommunalités et la nouvelle grande Région.

Une assistance technique pour les collectivités

Construction, rénovation d'équipements, restauration du patrimoine, mise en valeur des bourgs... au-delà des

financements nécessaires à la réalisation de ces travaux, les élus locaux ont aussi de plus en plus besoin d'un soutien technique pour sécuriser le montage de dossiers complexes.

Fort d'un bilan très positif de l'expérimentation de ce service depuis 2 ans en lien avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE47) et la Société d'Économie Mixte (SEM47), le Département renforce sa mission d'assistance technique et l'élargit aux domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat pour faire profiter les communes et intercommunalités de son expertise (aide à la décision, actes administratifs, montage financier et suivi).

Un effet levier décisif favorisant l'émergence de nouveaux services pour les populations... ■

Ce que dit la loi NOTRe...

Le Département est notamment centré sur les solidarités territoriales. Il conserve ainsi la possibilité de contribuer au financement de projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes ou leurs groupements.

Le Département peut aussi développer une mission d'ingénierie avec un soutien d'experts pour accompagner les communes et les intercommunalités dans des domaines techniques pour lesquels elles ne disposent pas de moyens.

Il est en outre confié à l'échelon départemental l'élaboration avec l'État d'un schéma d'amélioration de l'accès des services aux publics, associant les établissements publics de coopération intercommunale.

La Région est seule compétente, en complémentarité des agglomérations, pour soutenir l'amélioration de l'habitat, la politique de la ville, la rénovation urbaine et l'accès au logement. Les besoins en logement social restant cependant très importants en Lot-et-Garonne, le Département continuera à financer autant que possible les bailleurs, aux côtés des communes et intercommunalités. 2 M€ sont ainsi inscrits au budget 2016 pour honorer les subventions engagées dans les domaines de l'habitat avant l'application de la loi NOTRe et financer la construction de logements sociaux.

ACTION PHARE
n°2

Priorité à la sécurité des biens et des personnes

À l'image des maisons de santé pluriprofessionnelles (*lire page 7*), le Département veille à ce que les services publics soient répartis sur l'ensemble du territoire. Pour cela, la collectivité contribue aux investissements visant à offrir les meilleures conditions de travail à nos pompiers et nos gendarmes.

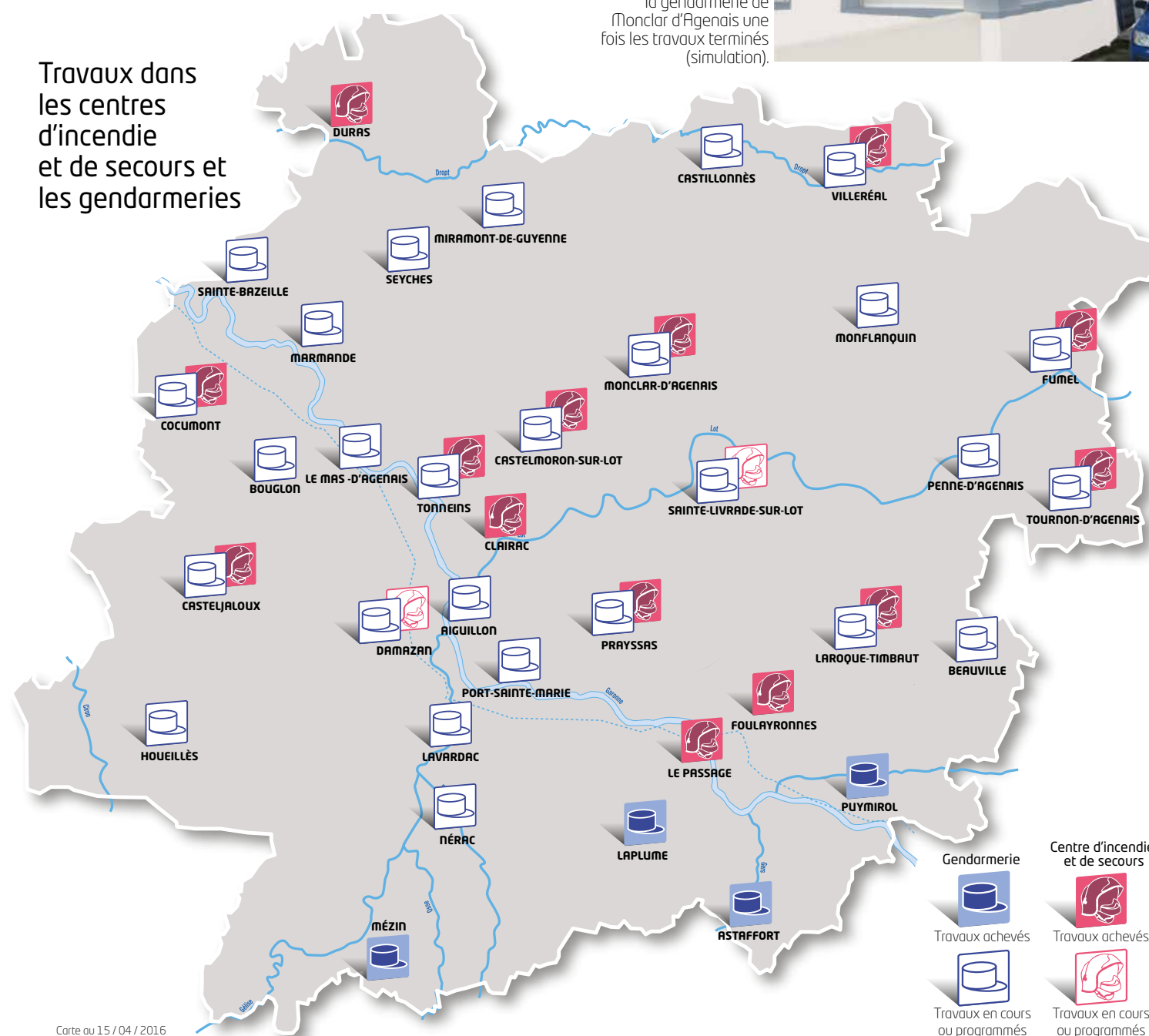
Concernant les centres d'incendie et de secours, depuis 2008, le Département a déjà participé à hauteur de 8 M€ pour un total de travaux de l'ordre de 14 M€. 14 centres ont été livrés, 2 autres sont en travaux. Sans oublier qu'il est le premier contributeur au fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours, avec 15,5 M€ encore mobilisés cette année.

Concernant les gendarmeries, le Bail emphytéotique administratif (BEA) conclu par le Département génère 3,5 M€ d'investissements en 2016, sur un engagement de l'opérateur à hauteur de 8 M€ pour la rénovation de la totalité des casernes d'ici 2018, auxquels s'ajoutent 9,4 M€ pour l'entretien et la maintenance.



Voilà à quoi ressemblera la gendarmerie de Monclar d'Agenais une fois les travaux terminés (simulation).

Travaux dans les centres d'incendie et de secours et les gendarmeries



Carte au 15 / 04 / 2016

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI !
CONSTRUISONS NOTRe47
VOS PRIORITÉS

Les services publics de proximité sont dans le trio de tête des priorités des Lot-et-Garonnais.

ACTION PHARE
n°3

Le schéma d'accessibilité des services aux publics

Trouver près de chez soi des services essentiels au quotidien, pouvoir accéder aux soins, disposer d'un commerce de proximité, même en milieu rural, tels sont les objectifs auxquels répondra ce schéma qui doit fixer les modalités et les temps d'accès des services aux publics.

Établi par le Département avec les services de l'État pour 6 ans, il comportera un plan de développement et de mutualisation des services (santé, éducation, transport/mobilité...) sur l'ensemble du territoire départemental. Une large concertation de la population et des acteurs du territoire sera mise en place dès 2016.

“ On parle désormais de « services aux publics ». Une approche globale indispensable pour répondre aux besoins des populations, notamment en milieu rural. ”



Michel Masset

Conseiller départemental délégué à l'avenir des territoires ruraux

ROUTES

Poursuivre la modernisation des infrastructures

Situé à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse, le Lot-et-Garonne jouit d’une situation stratégique au cœur du Sud-Ouest. Afin de conforter cette place et de renforcer l’attractivité du territoire, le Département consacre d’importants moyens à la modernisation et à la sécurisation des infrastructures routières. Tous les chantiers menés, plus d’une centaine par an de plus ou moins grande importance, sont nécessaires à une meilleure desserte de nos bassins de vie et de nos pôles d’activités.

Depuis 2008, le Département a massivement investi pour rattraper le retard accumulé antérieurement en matière d’aménagement routier. Outre la modernisation et la sécurisation du réseau routier existant, il a ainsi réalisé, en un temps record (2008-2012), les déviations d’Agen, Marmande et Villeneuve-sur-Lot pour un montant global de 80 M€. Un investissement sans précédent en Lot-et-Garonne.

Aménager le territoire, sécuriser les routes, parfaire la desserte de nos villes et villages, accompagner le développement économique ou encore soutenir les emplois locaux *via* la commande publique, sont ainsi les objectifs visés par tous les travaux routiers réalisés par le Département. Avec quelque 2 965 km de routes à sa charge, il planifie son



Département 47 - Xavier Chabelland


Pour connaître les chantiers routiers en cours, rendez-vous sur www.inforoute47.fr

21,9 millions d’euros consacrés par le Département en 2016 à l’entretien et la modernisation du réseau routier

action afin d’intervenir là où les besoins sont les plus pressants et ce, de manière équitable sur l’ensemble du réseau. Renouvellement de couches de roulement pour plus de sécurité et de confort des usagers de la route, reprise de virages pour une meilleure visibilité, réalisation de contournements pour désengorger les centres-villes, création de giratoires pour sécuriser les carrefours... Pour chaque projet, des études sont menées préalablement afin de retenir la solution la plus adaptée aux besoins et la moins onéreuse. ■

ACTION PHARE
n°4

Développer l’axe Nord-Sud *via* la RN 21
Poursuivre la mise en 2x2 voies de la RN 21 entre Villeneuve-sur-Lot et Agen et réaliser le pont et le barreau de Camélat à l’ouest d’Agen pour relier l’autoroute sont deux aménagements qui constituent une seule et même opération : moderniser l’axe nord-sud du Lot-et-Garonne. Cet axe n’intéresse pas seulement l’Agenais. Il constitue également un enjeu d’aménagement du territoire et de développement économique pour le Fumélois et le Villeneuvois.

Le Département consacrera près de 35 M€ à la réalisation de ces infrastructures (mise en 2x2 voies de la portion Saint-Antoine-de-Ficalba - La-Croix-Blanche, réalisation du pont de Camélat enjambant la Garonne à l’ouest d’Agen et raccordement à l’A 62).

L’aménagement d’un giratoire au lieu-dit Pont-des-Sables à Fourques-sur-Garonne était nécessaire pour sécuriser le croisement entre la D 933 et la D 143 et fluidifier le trafic, avec près de 12 000 véhicules comptabilisés en moyenne chaque jour.

L’AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AJOURD’HUI !
CONSTRUISONSNOTRe47
VOS PRIORITÉS
— Mieux se déplacer passe par la modernisation du réseau routier pour
94,33%

Après la remise à niveau du réseau et un rattrapage des retards accumulés avant 2008, le Département poursuit son travail de désenclavement, notamment sur l’axe nord-sud. ”



Patrick Cassany
1^{er} Vice-président chargé de l’Aménagement du territoire, des Infrastructures et du Transport

Ce que dit la loi NOTRe...

La gestion des routes départementales demeure une compétence du Département, confortée dans son rôle d’aménageur du territoire et garant des solidarités territoriales. En matière de mobilité, la Région prend la compétence Transport interurbain et Transport scolaire (hormis le transport des élèves handicapés, qui reste une compétence du Département). Concernant le transport scolaire, des aménagements sont à l’étude afin de conserver le modèle existant car l’expérience du Département et des organisateurs secondaires (syndicats mixtes et associations locales) ainsi que leur connaissance du terrain sont des atouts majeurs pour assurer efficacement ce service de proximité.

MOBILITÉ

Le réseau de transport interurbain confié à la Région

En 2011, avec la création du réseau interurbain Tidéo, le Département facilitait la mobilité des Lot-et-Garonnais ne disposant pas de moyens de transport propres ou souhaitant privilégier les transports en commun. Avec trois lignes quotidiennes Agen-Nérac, Marmande-Villeneuve et Villeneuve-Fumel, le réseau Tidéo a très vite séduit les usagers puisque ce sont plus de 7 500 voyages comptabilisés par mois.

Avec l’entrée en vigueur de la loi NOTRe, le transport interurbain sera géré à compter du 1^{er} janvier 2017 par la Région. La continuité du service public sera de rigueur et l’usager ne verra aucune différence puisque le système actuel de gestion des lignes sera conservé. ■

ACTION PHARE
n°5

Le Pass’bonne conduite reconduit

Lancé par le Conseil départemental en juillet 2009, le Pass’bonne conduite répond à un double enjeu : réduire le nombre d’accidents dans lesquels les jeunes automobilistes sont impliqués et encourager la mobilité des jeunes. Ce dispositif permet aux conducteurs de 18 - 25 ans, n’ayant commis aucune infraction au code de la route, n’ayant causé aucun accident la première année de leur permis et ayant suivi l’une des formations gratuites proposées par le Conseil départemental, de bénéficier d’une aide de 150 €. Cette mesure a déjà bénéficié à 2 226 jeunes pour une enveloppe globale de 333 900 €.

Mobilité douce et espaces naturels

Un cadre de vie à préserver

Le Lot-et-Garonne est synonyme de qualité de vie. Ses paysages, son climat et son patrimoine font l’unanimité. Aussi, préserver et valoriser ses richesses est l’une des priorités du Département.

Faciliter la mobilité douce

Le réseau cyclable départemental longe principalement le Canal de Garonne et le Lot. Les amateurs des déplacements doux peuvent en effet emprunter la voie verte et la vélo-route de la vallée du Lot. Le Département envisage de les relier via Tonneins. La voie verte du Livradais sera également étendue vers Villeneuve-sur-Lot, la base nautique du Temple-sur-Lot et Castelmoron-sur-Lot. Le Département s’impliquera aussi dans la création de l’itinéraire européen EV 3 (EuroVélo 3 ou La Scandibérique) qui reliera Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de Compostelle en Espagne. En ce qui concerne les infrastructures navigables, le Département exploite un linéaire de rivières de 120 km

ponctué de 23 écluses dont il est propriétaire :
• 72 km sur le Lot, entre Nicole et Saint-Vite ;
• 43 km sur la Baïse, entre Saint-Léger et Moncrabeau ;
• 5 km sur la Garonne, entre Saint-Léger et Nicole.

Préserver les onze sites Espaces naturels sensibles

Depuis plus de 30 ans, le Département est compétent pour la mise en œuvre de la politique des Espaces naturels sensibles (ENS). Deux grands objectifs lui sont confiés par la loi du 18 juillet 1985 : préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels, et aménager ces espaces pour être ouverts au public. En 2010, le Département a débuté sa campagne de labellisation de sites naturels en sites ENS.

Il s’agit de sites à protéger en fonction d’enjeux environnementaux spécifiques. Les porteurs de projets (communes ou associations) peuvent ainsi bénéficier d’une aide financière et d’un appui technique pour l’entretien et la préservation des sites. Aujourd’hui, le Département souhaite mener une évaluation de sa politique afin de dresser un premier bilan. L’objectif est de déterminer les pistes d’amélioration et de réorienter la stratégie départementale en fonction des évolutions fixées par la loi NOTRe notamment en matière de biodiversité (compétence dévolue à la Région par la loi NOTRe, *lire ci-contre*). ■

L’AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AJOURD’HUI !
CONSTRUISONSNOTRe47
VOS PRIORITÉS
— Selon
72,98%
il est nécessaire de favoriser le développement et l’aménagement des Espaces naturels sensibles



Département 47 - Xavier Chabelland

Les voies vertes offrent la possibilité aux cyclistes et aux randonneurs de parcourir le Lot-et-Garonne à la découverte de nombreuses richesses patrimoniales et gastronomiques.

Faire des circulations douces un levier touristique et patrimonial de l’économie locale est un axe fort du développement durable de notre Département. ”



Sophie Gargowitsch
Vice-présidente chargée du Développement durable

Ce que dit la loi NOTRe...

La loi NOTRe renforce la compétence environnement et patrimoine du Département. Il est donc chargé de réaliser des inventaires locaux du patrimoine naturel et de nombreux plans :
- plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée ;
- plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée ;
- plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature.

Elle confirme aussi le Département comme l’échelon pertinent pour conduire la politique ENS (Espace naturels sensibles). En effet, cette politique publique se gère dans la proximité et nécessite une connaissance fine du terrain et des acteurs locaux. La pertinence de l’action départementale dans les politiques de préservation de la nature et des paysages est ainsi reconnue. La Région est quant à elle chef de file de la protection de la biodiversité.

AGRICULTURE

Continuer à soutenir l’agriculture autrement

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a confié à la Région la compétence économique et notamment la possibilité d’attribuer des aides directes aux entreprises, contraignant le Département à revoir en profondeur ses interventions. Conscients qu’en Lot-et-Garonne l’agriculture joue un rôle moteur au niveau économique, paysager, social et environnemental, les élus départementaux se sont appliqués à imaginer, en lien avec la Région, des solutions pour continuer à soutenir ce secteur d’activité majeur.

Le poids de l’agriculture dans l’économie du Lot-et-Garonne est important tant en pourcentage d’actifs (75 % de l’emploi salarié et un emploi direct entraîne en moyenne 7 emplois indirects) qu’en pourcentage de surface agricole utile (53 %). Notre département est sur la première marche du podium national de nombreuses productions (notamment en légumes dits « ratatouille »). Il est aussi le premier département bio de la grande région, avec 9 900 ha cultivés.

Aussi, dans le prolongement des États généraux de l’agriculture, qui avaient ancré l’action de la collectivité auprès de la profession agricole, le Département répondra encore présent en 2016 sous des formes renouvelées. Il interviendra dans les domaines de la ressource en eau, de l’aide à l’installation des jeunes agriculteurs, de la protection des cultures, du programme sylvicole (aides aux plantations), de la promotion et de l’animation des filières. Des discussions avec la Région sont d’ores et déjà engagées afin que ces axes prioritaires pour le Département puissent se concrétiser dans le cadre conventionnel prévu par la loi. Un nouveau dispositif « soutien aux projets de création de ressources en eau » est proposé en complément des aides régionales. Plusieurs dispositifs pourront par ailleurs être contractualisés avec la Région :

- aide à la création et l’aménagement d’abris froids et de serres chapelles ;

6 millions d’euros encore consacrés en 2016 aux actions liées à l’agriculture, à la forêt et à l’environnement

- aide forfaitaire pour les nouveaux installés en agriculture ;
- aide aux investissements des Coopératives d’utilisation de matériel agricole (Cuma) ;
- développement des plantations de peupliers ;
- aide à la plantation de haies champêtres. En outre, l’aide au fonctionnement et aux investissements des centres de recherche sera appuyée auprès de la Région dans le cadre de la convention.

Renforcé dans son rôle de garant des solidarités territoriales, le Département entend ainsi continuer à accompagner l’agriculture, activité essentielle au dynamisme et à l’attractivité de nos territoires ruraux. ■



À la campagne comme à la ville, le marché est le lieu de rencontres entre le producteur et le consommateur.

Département 47 - Xavier Chambelland

« La loi évolue mais ne rompt pas avec nos objectifs prioritaires : conforter une agriculture performante et soutenir l’émergence de filières d’avenir. Le Département doit s’adapter, en lien avec la Région, pour rester aux côtés de celles et ceux qui font la fierté et la renommée du Lot-et-Garonne »



Raymond Girardi
Vice-président chargé de l’Agriculture, de la Forêt et de l’Environnement

L’AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD’HUI !
CONSTRUISONS NOTRE 47
VOS PRIORITÉS

86,99%

des Lot-et-Garonnais jugent que le soutien à l’agriculture passe par la promotion des circuits courts (du producteur au consommateur).

ACTION PHARE
n°6

Du 47 dans nos assiettes

Mieux nourrir nos enfants tout en soutenant l’agriculture, telle est l’ambition du programme départemental « Du 47 dans nos assiettes ». Depuis trois ans, le Conseil départemental met tout en œuvre pour améliorer le service de restauration collective avec le soutien des chefs cuisiniers et de leurs équipes (lire page 16). Il souhaite également proposer à toute la restauration collective de recourir aux circuits courts, et non plus seulement aux collègues. Pour cela, il travaille à la création d’un groupement d’achats départemental pour adapter les marchés d’approvisionnement aux attentes des collectivités (gérant une restauration collective). Cette plateforme facilitera le recours aux produits locaux et assurera un certain volume de commandes pour les producteurs.

Ce que dit la loi NOTRe...

Les aides directes aux entreprises relevant désormais exclusivement de la compétence régionale, le Département doit revoir ses modes d’intervention pour continuer à soutenir l’économie agricole.

La loi NOTRe prévoit toutefois que le Département peut, par convention avec la Région et en complément de celle-ci, participer au financement d’aides accordées en faveur d’organisations de producteurs et d’entreprises exerçant une activité de production, de commercialisation et de transformation de produits agricoles.

Ces aides du Département ont pour objet de permettre à ces organisations et à ces entreprises d’acquérir, de moderniser ou d’améliorer l’équipement nécessaire à la production, à la transformation, au stockage ou à la commercialisation de leurs produits, ou de mettre en œuvre des mesures en faveur de l’environnement.

TOURISME

Devenir la destination verte au cœur du Sud-Ouest

En Lot-et-Garonne, avec un chiffre d’affaires global de l’ordre de 330 M€ et 5 000 emplois directs, le tourisme représente un secteur économique de poids, avec un fort potentiel de développement. Les efforts du Département, du Comité départemental du Tourisme et des acteurs touristiques qui participent de longue date à l’essor de ce secteur doivent être poursuivis afin de faire du Lot-et-Garonne la destination verte au cœur du Sud-Ouest.

« Le Lot-et-Garonne est la Toscane de la France », c’est ainsi que Stendhal concluait la description qu’il faisait de notre département, au terme d’un voyage entre Agen et Marmande. Bien que trop méconnu encore, le Lot-et-Garonne regorge de richesses, qu’elles soient naturelles, patrimoniales, gastronomiques... À lui seul, il est un condensé du Sud-Ouest. Avec une offre de qualité autour de l’itinérance à pied, à vélo ou en bateau, une gastronomie réputée grâce à la diversité et l’excellence de ses productions agricoles, ses sites touristiques, le Lot-et-Garonne a su tirer profit de ses atouts. Ainsi, depuis une vingtaine d’années, le tourisme est devenu l’un des piliers de son économie.

Dans le même temps, afin de répondre aux attentes des visiteurs, fidéliser la clientèle ou en séduire une nouvelle, les acteurs touristiques lot-et-garonnais, accompagnés par les acteurs publics, ont fourni des efforts considérables. Que ce soit dans le domaine de la restauration, de l’hébergement ou des sites touristiques, chacun a veillé à améliorer la qualité des équipements, qui demeurent abordables financièrement. Tous ces éléments concourent à rendre le territoire plus attractif et donc plus fréquenté.

L’AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD’HUI !
CONSTRUISONS NOTRE 47
VOS PRIORITÉS

70,86%

pensent que le tourisme vert, de qualité et de proximité est un axe à développer pour renforcer l’attrait du Lot-et-Garonne.

1,7 million d’euros

consacré au développement touristique du département en 2016

conduits sur l’année 2016 par le Comité départemental du Tourisme, devront permettre de trouver les pistes à développer pour que ce secteur d’activité continue à prospérer.

Collectivités, chambres consulaires, offices de tourisme, professionnels du secteur, tous doivent s’approprier les États généraux du Tourisme afin que, collectivement, soit élaborée la feuille de route pour les 10 années à venir. Un travail avec les départements limitrophes sera engagé pour renforcer la cohérence de l’offre touristique du Grand Sud-Ouest.

Définir une stratégie structurée de développement touristique, augmenter la capacité d’accueil, associer culture, patrimoine, gastronomie et agriculture, ancrer le projet Center Parcs dans le territoire et dans le paysage touristique sont bien les enjeux des États généraux du Tourisme. L’ambition majeure est d’accroître le nombre d’emplois et de visiteurs à l’horizon 2025.

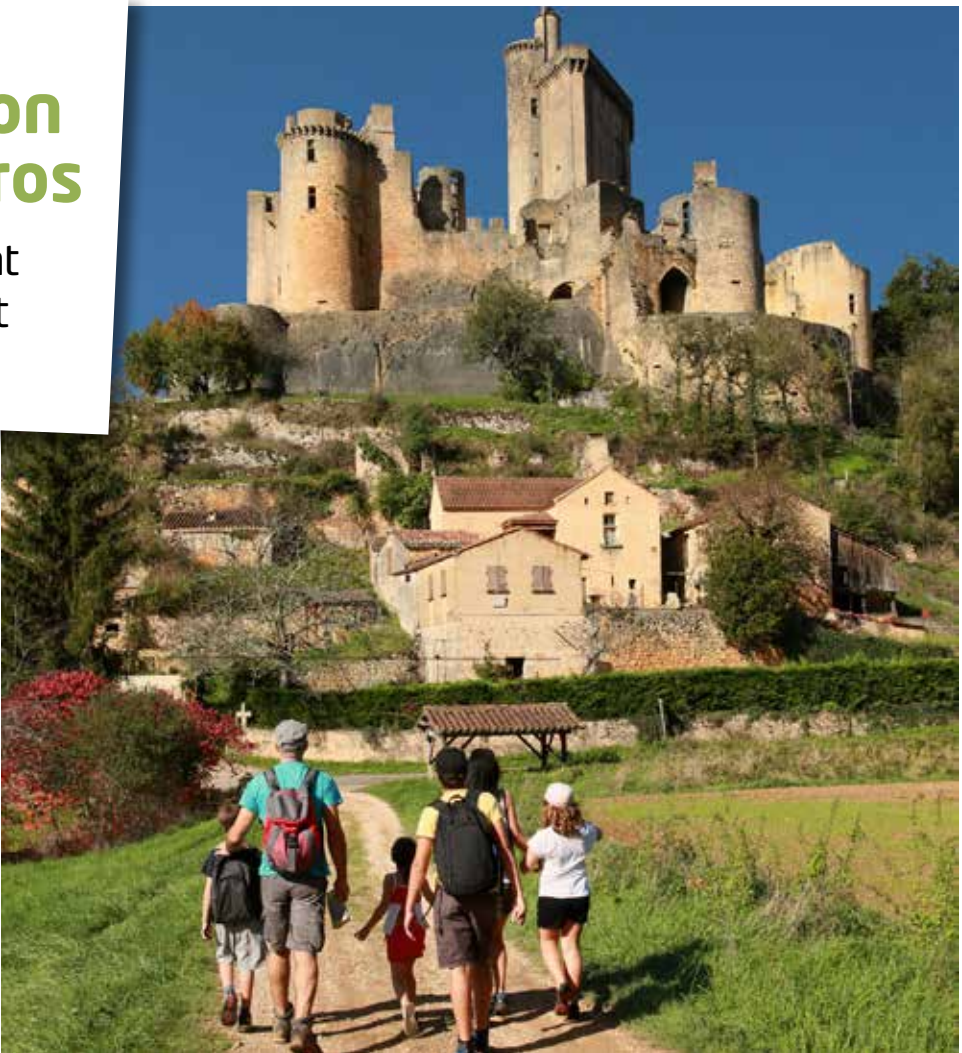
Au-delà du rôle des acteurs publics et privés, les Lot-et-Garonnais sont invités à prendre part à ce chantier car ils doivent devenir les premiers ambassadeurs du Lot-et-Garonne. ■

ACTION PHARE
n°7

Réussir l’implantation du Center Parcs

L’implantation du Center Parcs à l’horizon 2020 est un enjeu de taille. Projet sans précédent avec quelque 170 M€ d’investissement, il permettra de créer 200 à 500 emplois durant le chantier, puis 300 emplois une fois le complexe en activité. Le futur domaine Center Parcs viendra conforter l’offre touristique existante. Réelle opportunité pour notre territoire, le Center Parcs Lot-et-Garonne assiera en effet la réputation du département, en tant que destination touristique, au plan national voire international.

Pour réussir l’implantation de ce projet, la concertation est de rigueur. Ainsi, le groupe Pierre&Vacances, porteur du projet, mènera des réunions pour expliquer le projet et ses enjeux, en toute transparence.



Le château de Bonaguil est l’une des pépites touristiques et historiques de notre département.

Jérôme Morel

Ce que dit la loi NOTRe...

Le tourisme demeure une compétence partagée entre toutes les collectivités, sous le pilotage la Région et du Département. La Région fixe les objectifs stratégiques d’aménagement, de développement et de promotion touristiques. Le Département veille à ce que les projets locaux répondent aux enjeux définis par la Région.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Créer un environnement favorable au développement économique

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit que la Région est désormais seule compétente pour délivrer des aides directes aux entreprises. Pour autant, le Département entend continuer à participer à l’animation et à la promotion économique du Lot-et-Garonne. Car offrir des infrastructures routières et numériques de qualité, aider les entreprises à se fédérer pour peser davantage sur les marchés, soutenir l’innovation sont autant de conditions au développement économique et à la préservation de l’emploi dans notre monde en pleine mutation.

Il s’agit pour le Département d’inventer un nouveau modèle économique, de faire en sorte que l’offre et la demande se rencontrent. Il y travaille depuis 2008, notamment avec les clusters. Une centaine d’entreprises lot-et-garonnaises, tous secteurs confondus, se sont alors regroupées avec l’aide du Département. Ces groupes d’entreprises et/ou d’institutions travaillant dans un même domaine d’activités ou complémentaires leur permettent d’œuvrer ensemble pour leur développement et d’avoir accès à une R&D (Recherche et Développement) qu’elles ne pourraient financer individuellement. Au-delà d’un travail en équipe, les clusters sont une réelle opportunité pour développer les activités, gagner en compétitivité et créer *in fine* des emplois. Actuellement, 11 clusters sont labellisés par le Département. Inoo et Cinapse sont les deux derniers-nés :

- Inoo souhaite créer une dynamique départementale afin de faire émerger des projets d’innovation par le numérique dans les entreprises locales, d’incuber et d’amorcer des start-up pour leur offrir les moyens de naître et de croître, d’être la référence départementale en matière de transition numérique.
- Cinapse a été lancé en mars dernier pour répondre à une forte demande du monde du « cinéma ». En effet, sur 195 jours de tournage en Aquitaine

l’année dernière, 103 l’ont été en Lot-et-Garonne. Ce secteur économique ne cesse de croître grâce à la création et au financement par le Département du Bureau d’accueil de tournages (BAT47) qui « vend » notre territoire aux réalisateurs. ■

ACTION PHARE
n°8

Renforcer le soutien à l’apprentissage et à l’artisanat

L’artisanat, première entreprise du département avec 21 000 actifs, joue un rôle essentiel dans l’aménagement et le dynamisme des territoires. Par sa proximité, il est également un facteur d’attractivité résidentielle et économique. Il constitue en outre une force d’insertion avec 800 nouveaux entrepreneurs immatriculés, 2 300 contrats en durée indéterminée (CDI) signés et 750 jeunes en contrats d’apprentissage en 2015.

Fort de ce constat, le **Département de Lot-et-Garonne approfondit sensiblement son partenariat avec la CMA (Chambre de métiers et de l’artisanat) afin de renforcer son action sur le territoire lot-et-garonnais**. Entre autres, le Département participera à parité au financement de la plateforme Internet que va créer la CMA et qui sera ouverte à l’ensemble des acteurs économiques (entreprises, population, collectivités...). Elle apportera une visibilité du secteur ainsi qu’une réponse aux besoins des acteurs, contribuera à développer le marché des entreprises locales. Surtout, elle valorisera l’apprentissage, qui souffre encore aujourd’hui d’un manque de considération alors qu’il présente de nombreux atouts et des débouchés en termes d’emplois. En Lot-et-Garonne, 80 % des apprentis formés dans un CFA (Centre de formations des apprentis) trouvent un travail, soit chez l’employeur qui les a formés, soit chez un autre.



Thierry Breton

L’Agropole, située à Estillac, est la seule technopole spécialisée en agroalimentaire européenne à proposer, sur un même lieu, une offre aussi complète (bureaux, unités de production, services mutualisés, accompagnement technique...)

6,1 millions d’euros

en 2016 pour favoriser le développement économique et soutenir les opérations publiques de développement artisanal et commercial

“Routes, réseaux numériques, tourisme, l’effet levier de l’intervention départementale pour favoriser le développement économique et l’emploi sur notre territoire est une priorité”



Jacques Biliric
Vice-président chargé du Développement économique, du Tourisme et des Politiques contractuelles

Ce que dit la loi NOTRe...

Le Conseil régional est la collectivité compétente pour promouvoir le développement économique. Il est désormais seul autorisé à délivrer des aides directes aux entreprises. La Région doit définir un schéma régional de développement économique, d’innovation et d’internationalisation (SRDEII) dans lequel sont précisées les orientations en matières d’aides aux entreprises, de soutien à l’internationalisation, d’aides à l’investissement immobilier, d’aides à l’innovation et les orientations relatives à l’attractivité du territoire régional. En attendant l’élaboration de ce schéma, le Département de Lot-et-Garonne a demandé à ce que des conventions avec la Région puissent être établies au plus vite pour assurer la continuité de dispositifs particuliers dans les domaines économiques et agricole (*lire p. 12*). La Région anime les pôles de compétitivité. Elle participe à la coordination des acteurs du service public de l’emploi sur son territoire. Le président du Conseil régional et le préfet élaborent, ensemble, une stratégie coordonnée en matière d’emploi, d’orientation et de formation professionnelle.

L’AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AJOURD’HUI !
CONSTRUISONS NOTRe47
VOS PRIORITÉS

Le soutien à l’apprentissage est important pour

98,45 %

TRÈS HAUT DÉBIT

Une nouvelle ère numérique

Plaque d’informations détaillées sur www.47magazine.lotetgaronne.fr

2016 fera date dans l’histoire numérique du Lot-et-Garonne. Cette année ont été lancés simultanément deux chantiers :

- le premier pour renforcer immédiatement le réseau hertzien⁽¹⁾ et offrir des débits de 6 à 20 mbps⁽²⁾ sur tout le département ;
- le second pour déployer sur 10 ans la fibre optique, une technologie assurant des débits de 100 mbps⁽²⁾ minimum.

Notre département entre ainsi dans une nouvelle ère numérique, pour relever les défis d’une société en pleine mutation.

Pour parer au plus urgent tout en maîtrisant les coûts, le Département a d’abord choisi de moderniser et de sécuriser le réseau hertzien en généralisant la « montée en débit », une opération achevée dès fin 2016 à laquelle la collectivité consacre cette année 1M€. De quoi assurer des débits de 6 à 20 mbps immédiatement, suffisants pour répondre aux besoins actuels. Mais à la vitesse où les usages évoluent – les besoins en débits Internet doublent tous les 18 mois – il faut déjà penser à



Accéder à des services publics, développer son activité dans les territoires ruraux, apprendre, partager une conversation ou un contenu, se divertir... l’Internet à très haut débit est indispensable pour les particuliers et les entreprises.

l’avenir. C’est pourquoi, sous l’impulsion du Département, le syndicat mixte « Lot-et-Garonne numérique » est chargé de déployer la fibre optique sur tout le territoire d’ici 10 ans. La construction de ce nouveau réseau, c’est l’assurance pour 305 communes rurales de bénéficier de cette technologie de pointe, au même titre que les zones urbaines donc « rentables » réservées à l’intervention des opérateurs privés. Les premiers foyers seront raccordés dès 2017. D’ici 5 ans, en incluant les déploiements des opérateurs privés, la moitié des foyers lot-et-garonnais sera raccordable à la fibre optique avec à la clef des débits de 100 mbps et plus ! ■

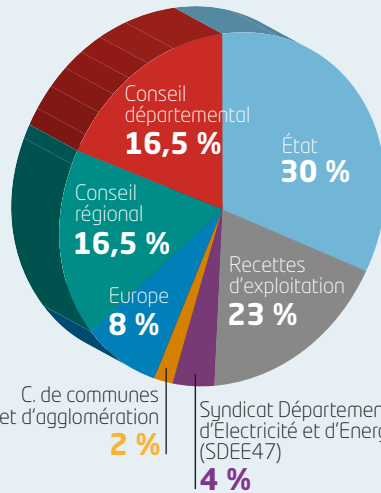
L’AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AJOURD’HUI !
CONSTRUISONS NOTRe47
VOS PRIORITÉS

Le Très Haut Débit, une priorité pour

84,42 %

(1) Réseau hertzien : transmission par ondes radio.
(2) mbps – mégabits par seconde : unité de mesure de la quantité de données numériques transmises en une seconde.

Grâce au Syndicat mixte « Lot-et-Garonne numérique », un plan de financement de 130 M€ implique tous les acteurs du numérique pour déployer le Très haut débit (THD).



La participation des communautés de communes et d’agglomération (EPCI*) est considérablement réduite grâce à la mobilisation d’importants financements par le syndicat.

Coût réel de construction (moyen) pour raccorder un foyer :
2 230 € par prise optique

Coût résiduel à la charge de l’EPCI* :
45 € par prise optique

En Lot-et-Garonne, le coût résiduel est de 45 € / prise pour toutes les intercommunalités, alors qu’il est de 300 € en moyenne en France.

* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

2 millions d’euros par an investis par le Département

L’effet levier de l’intervention départementale est considérable puisque, chaque année, pour 2 M€ engagés par le Département pour déployer la fibre optique, ce sont 13 M€ qui seront investis par le syndicat mixte « Lot-et-Garonne numérique » sur notre territoire pendant 10 ans.



LA FIBRE OPTIQUE, UN INVESTISSEMENT POUR LES 50 PROCHAINES ANNÉES, AU MOINS !

La fibre optique a une capacité dite « infinie ». Aujourd’hui, elle permet de faire passer tout Internet entre l’Europe et les États-Unis. Cette technologie offrira demain au moins 100 mbps et pourra par la suite assurer un débit encore 100 fois supérieur sans avoir à réinvestir sur les réseaux !

ÉDUCATION

Favoriser la réussite de nos collégiens

En intervenant sur les conditions d'accueil des élèves au sein des établissements, les collectivités assument une compétence obligatoire et jouent, en complément de la mission assurée par l'Éducation nationale, un rôle essentiel auprès des jeunes lot-et-garonnais. Le Département a vu sa compétence « collèges » réaffirmée par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Entretien, rénovation et équipement des classes, des centres de documentation et d'information, des restaurants scolaires, dotations de fonctionnement, personnel technique... ses interventions sont diverses et ont toutes pour objectif de proposer un environnement de travail propice à la réussite de nos collégiens.

Améliorer les conditions d'accueil des collégiens

Sachant qu'un jeune passe jusqu'à 9 heures dans son collège, ce dernier doit offrir des conditions de « vie » agréables et sécurisées. Aussi, le Département rénove, entretient, met en accessibilité les bâtiments sans perdre de vue ses engagements en matière d'économie d'énergie et de réduction de gaz à effet de serre. Cette année, deux collèges font l'objet de restructurations : Paul-Dangla à Agen (lancement de l'étude) et Jean-Moulin à Marmande (dernière tranche de travaux). Des opérations d'envergure sur la cuisine sont également prévues à Daniel-Castaing au Mas-d'Agenais. Autres chantiers importants : mise en accessibilité de Ducos-du-Hauron à Agen et interventions, aux côtés de la Région, dans les parties communes des 4 cités scolaires (Marmande, Aiguillon, Fumel, Nérac).

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI ! CONSTRUISONS NOTRE 47 VOS PRIORITÉS

Pour **78,05 %** la poursuite des travaux de rénovation des collèges est une priorité

Près de

10 millions d'euros

consacrés aux collèges en 2016 : 5,17 M€ pour l'entretien et la rénovation, 4,29 M€ pour le fonctionnement des collèges publics et privés sous contrat.

Généraliser l'appel à projets des collèges autour de véritables itinéraires éducatifs et culturels

Dans le cadre de la convention éducative, le Département, en partenariat avec l'Inspection académique, a initié dès l'année 2014-2015, un appel à projets auprès des collèges lot-et-garonnais. Cette démarche permet à l'ensemble des équipes pédagogiques de proposer un parcours d'éducation artistique et culturelle intégrant les préconisations de la loi de refondation de l'École de la République de 2013. En 2016, la convention éducative est revisitée pour se recentrer sur le volet « collèges ». Valeurs de la République, laïcité, civisme, lutte contre les discriminations occuperont une place importante dans les thématiques proposées pour la prochaine rentrée.



Le tableau blanc interactif est un outil numérique très répandu dans les collèges.

Garantir des services de restauration de qualité

Avec 10 000 repas servis chaque jour dans les collèges, le Conseil départemental est le premier restaurateur du territoire. Cela met en évidence deux enjeux sur lesquels il est particulièrement mobilisé : la lutte contre le gaspillage alimentaire et la qualité des produits. Après plusieurs ajustements (introduction de produits locaux *[lire page 12]*, buffet d'entrées...), les déchets ont diminué de 10 à 15 %. Objectif 2016 : - 15 à - 20 %.

Ce que dit la loi NOTRe...

En matière d'éducation, la répartition des compétences est simple. Pour schématiser, la commune s'occupe des écoles maternelles et primaires, le Département des collèges, la Région des lycées et l'État des établissements d'enseignement supérieur. La loi réserve en outre à toute collectivité la possibilité de contribuer au financement des sites et établissements d'enseignement supérieur et établissements de recherches implantés sur leur territoire.

« Dans un monde en pleine mutation, la préparation de l'avenir passe avant tout par l'éducation. Offrir à nos jeunes les meilleures conditions de travail et d'épanouissement est une priorité »



Nicolas Lacombe
Vice-président chargé de l'Éducation et des Transports scolaires

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI ! CONSTRUISONS NOTRE 47 VOS PRIORITÉS

L'équipement informatique des établissements est une action importante pour

64,54 %

ACTION PHARE n°9

Le collège numérique

Depuis la loi de refondation

de l'École, le Département est responsable de toute la chaîne opératoire du numérique dans les collèges : câblage, accès, débit, serveurs, réseaux, matériels, logiciels et maintenance. Alors que les établissements disposent d'un parc informatique correct (les ordinateurs acquis avant 2008 seront renouvelés cette année), leurs réseaux câblés seront remis à niveau notamment dans les collèges de Miramont-de-Guyenne, Villeneuve-sur-Lot (Anatole-France), Monsempron-Libos et Penne-d'Agenais. Par son intervention, le Département offre aux collégiens un environnement numérique de travail global, en lien étroit avec la communauté éducative. Ce choix vise à créer un cadre favorable à l'introduction de nouveaux outils. Aussi, au collège Ducos-du-Hauron à Agen, « Collège préfigurateur » retenu au plan national, la tablette est placée au cœur des pratiques pédagogiques. Évaluation à suivre...

ASSOCIATION, BÉNÉVOLAT ET CITOYENNETÉ

Renforcer le « vivre ensemble »

Le sport, la culture et plus largement le monde associatif sont bien souvent les premières victimes lorsque des arbitrages financiers s'imposent. En Lot-et-Garonne, les élus du Département ont fait le choix unanime de continuer à soutenir ces secteurs d'une richesse inestimable. Quotidiennement, des femmes et des hommes se mobilisent, dépensent sans compter leur temps et leur énergie pour animer le territoire, partager leur passion ou transmettre leurs savoir-faire. Ils sont le socle du « vivre ensemble », une valeur essentielle pour le Département.

Valoriser le bénévolat

Face à ce qu'on appelle communément « la crise du bénévolat », le Département veut être présent auprès des responsables associatifs. Objectifs : les accompagner dans leurs projets et préserver le dynamisme des territoires. Pour cela, son service dédié organise notamment des ateliers thématiques sur les fondamentaux associatifs (préparer un budget, obligations fiscales et juridiques d'une association...). En projet : une plateforme Internet de recherche de bénévoles, de matériels... Cette banque de ressources doit limiter le manque de moyens humains et matériels.

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI ! CONSTRUISONS NOTRE 47 VOS PRIORITÉS

65,97 %

pensent que le Département doit soutenir les associations locales.

« En Lot-et-Garonne, notre choix de maintenir le même niveau d'intervention auprès des associations, du monde sportif et culturel, c'est un engagement réaffirmé en faveur du vivre ensemble »



Catherine Joffroy
Vice-présidente chargée de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie associative

Former les citoyens de demain

2015 aura été une année tragique pour la France, mais aussi une année de prise de conscience : le vivre ensemble doit (re)prendre toute sa place dans la société en manque de repères. Aussi, le Département s'engage dans le développement d'un parcours citoyen en partenariat avec la Direction académique des services de l'Éducation nationale (Dasen).

Car, agir dès le plus jeune âge par le biais de l'éducation est primordial. Ce parcours répond aux priorités érigées par les Assises de la citoyenneté, menées par l'État, et qui visent à transmettre aux jeunes générations, du primaire jusqu'au lycée, des notions fondamentales de la République (laïcité, lutte contre les préjugés, respect...).

En projet : mettre la citoyenneté au cœur des travaux du Conseil départemental des jeunes, inciter les jeunes à devenir citoyens et bénévoles en s'engageant dans la vie associative...

Une politique culturelle ambitieuse, accessible et attractive

Le Département maintient une politique culturelle ambitieuse, accessible et attractive pour les Lot-et-Garonnais. Elle s'articule autour de trois axes d'interventions complémentaires :
- ses compétences obligatoires : lecture publique, collecte et mise en valeur des archives, schéma d'enseignement artistique des écoles de musique et de danse ;
- la structuration d'une offre culturelle diversifiée et de qualité et l'évolution de la Convention éducative ;
- l'accompagnement financier des projets culturels qui s'appuie sur le schéma culturel voté fin 2010.

6,1 millions d'euros

inscrits au budget 2016 pour le sport, la culture, la vie associative et la citoyenneté

Poursuivre l'accompagnement de la pratique sportive

En 2016, les 1 100 clubs et comités et les 80 000 licenciés continuent de bénéficier d'une politique départementale sportive volontaire et pertinente. Fonctionnement des clubs et des comités, aides aux clubs d'élite, aux jeunes sportifs de haut niveau, à l'emploi sportif, à l'organisation de manifestations, à l'acquisition de matériel... le Département intervient dans de nombreux domaines. Mais la pratique du sport ne se fait pas qu'en club ! Le Comité départemental olympique et sportif, les comités Handisport et Sport adapté, les fédérations de sport scolaire encouragent également la pratique sportive tout au long de l'année. Enfin, le Département montre l'exemple en organisant des événements estampillés « Sport pour tous » : Trophées des champions, ID'Sports, Défi-Centres...

« Notre société a plus que jamais besoin de citoyenneté et de laïcité. C'est pourquoi, le Département a créé un service à part entière pour approfondir son travail auprès des associations et des jeunes notamment. »



Laurence Lamy
Vice-présidente chargée de la Citoyenneté

ACTION PHARE n°10

Pass' Culture Sport

Rendre accessible à tous le sport et la culture est une priorité pour le Département. Adhérer à un club, acheter un livre ou aller au cinéma a forcément un coût et peut relever du « luxe » ou du moins du superflu pour certains jeunes et leurs familles. Aussi, à l'image du Pass' bonne conduite lancé en 2009, le Département crée un nouveau Pass' destiné aux boursiers aux ressources les plus faibles. Les jeunes recevront un Pass' Culture Sport nominatif, composé de plusieurs chèques destinés à la pratique culturelle et sportive. Ils pourront adhérer à une association soutenue par le Département, acheter des places de cinéma dans les salles adhérentes du groupement Écrans 47 et acquérir des ouvrages en librairie (structures appartenant au réseau mis en place par la médiathèque départementale).

« Le Département souhaite également promouvoir et favoriser le développement des sports de nature. Une commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) va être créée pour réaliser un état des lieux de ces sports. »



Daniel Borie
Vice-président chargé du Sport

Ce que dit la loi NOTRe...

En raison de la transversalité de certaines compétences, la loi NOTRe impose leur exercice partagé : « les compétences en matière de culture, de sport, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire sont partagées entre les communes, les Départements, les Régions et les collectivités à statut particulier. »

...ET SOUTENIR L'OFFRE UNIVERSITAIRE !

Le développement de l'offre d'enseignement supérieur et universitaire est un atout pour le Lot-et-Garonne, pour les familles et les entreprises. Le Département a ainsi décidé de continuer à soutenir financièrement les antennes universitaires d'Agen comme la loi l'y autorise. 712 000 € seront ainsi mobilisés en 2016. Son soutien passe aussi par des outils de promotion de

l'offre, comme l'application mobile « Étudier en 47 » ou le site Internet www.jaimeetudieren47.com qui rencontrent un franc succès auprès des jeunes cherchant leur voie.

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI ! CONSTRUISONS NOTRE 47 VOS PRIORITÉS

: pour 92,48 %, le financement de formations universitaires en Lot-et-Garonne est important.

OCCITAN



Jean-Pierre Hilaire
06 76 47 32 12
jean-pierre.hilaire@wanadoo.fr

Marcel Colmette,
délégué à la culture
et à la langue occitane.



Thierry Breton

47mag TV
Plus d'infos :
www.47magazine.lotetgaronne.fr

TRIBUNES

LOT-ET-GARONNE
Le Département

Los Atots d'Òut e Garona

La varietat del paisatge ont alternan los promontòris, los vals, los puègs e los costals a atirat los òmes dempuèi l'Antiquitat. Lo patrimoni arquitectural que testimonia d'aquela istòria, amb las bastidas, los castèls, las glèisas e las capèlas, es un atot pel desvolopament d'un torisme vèrd. La lenga e la cultura occitanas que fan partida de l'identitat d'Agenés pòdon favorizar las relacions economicas e toristicas amb nòstres vesins catalans d'Es-panha. La riquesa del paisatge es ligada a una agricultura diversificada : arbres fruchiers, vinhas, pradas per l'elevatge e policultura que preservan la natura. Lo departament a sabut desvolopar e manténer un biais de viure qualitatós. La proximitat dels bacins bordelés e tolosenc es un factor de dinamisme economic. L'activitat centrada a l'entorn de las aglomeracions d'Agen, Mar-manda e Vilanuèva d'Òut, s'apieja sul teissut de TPE/PME. De l'agricultura locala es nascuda una industria agro-alimentària innovairitz que l'Agropole n'es un exemple. Mas los territòris mai ruraux coma

Viraselh abrigan d'entrepresas de tria coma Georgelin. Dins los sectors de punta, cal ci-tar la farmacia amb BMS/UPSA e mai recentament Fonroche pels panèus fotovoltaïcs. Lo torisme es tanben un dels atots del departament, especialament amb Walibi, l'estacion termala de Castèthgelós o la navegacion flu-viala sus Òut e Baïsa. Los Estats Generals del torisme que venon d'èsser lançats an vocacion a far raionar Òut-e-Garona delà de sas termièras. ■



COT-47

Les atouts du Lot-et-Garonne

La variété du paysage, où alternent les promontoires, les vallées, les collines et les coteaux a attiré les hommes depuis l'Antiquité. Le patrimoine architectural qui témoigne de cette histoire avec les bastides, les châteaux, les églises et les chapelles est un atout pour le développement d'un tourisme vert. La langue et la culture occitanes qui font partie de l'identité de l'Agenais peuvent favoriser les relations économiques et touristiques avec nos voisins catalans d'Espagne. La richesse du paysage est liée

à une agriculture diversifiée : arbres fruitiers, vignes, prairies pour l'élevage et polyculture qui préservent la nature. Le département a su développer et maintenir un mode de vie de qualité. La proximité des bassins bordelais et toulousain est un facteur de dynamisme économique. L'activité centrée autour des agglomérations d'Agen, Marmande et Villeneuve-sur-Lot s'appuie sur le tissu de TPE/PME. De l'agriculture locale est née une industrie agroalimentaire innovante dont l'Agropole est un exemple. Mais les territoires plus ruraux comme Virazeil abritent des entreprises de choix comme Georgelin. Dans les secteurs de pointe, il faut citer la pharmacie avec BMS/UPSA et plus récemment Fonroche pour les panneaux photovoltaïques. Le tourisme est également l'un des atouts du département avec Walibi, la station thermale de Casteljalous ou la navigation fluviale sur le Lot et la Baïse. Les États généraux du tourisme qui viennent d'être lancés ont vocation à faire rayonner le Lot-et-Garonne au-delà de ses frontières. ■

Groupe L'Avenir ensemble

Un budget historiquement mauvais. C'est l'appréciation que nous portons sur le budget 2016, et ce en dépit des travaux de la commission de refondation des politiques départementales. Cette commission, qui réunissait majorité et opposition pour réfléchir sur la situation financière du Département et l'évolution de ses politiques, avait pourtant débouché sur des propositions fortes : objectif de réduction de 10 % des dépenses des services, stabilisation de la masse salariale, mais aussi maintien du niveau d'investissement du Département. Nous étions d'accord sur ces principes. Qu'en reste-t-il dans le budget 2016 ? Rien, ou presque. La baisse de 10 % des dépenses est circonscrite aux dépenses à caractère général ; la stabilisation de la masse salariale n'est pas prévue avant 2018 et ralentie par les embauches de personnels politiques réalisées l'an dernier ; et surtout les dépenses d'investissement sont réduites de 26 % par rapport au budget 2015 ! Le budget 2016 présenté par la majorité socialiste ne respecte donc pas les principes sur lesquels s'étaient accordées majorité et opposition. Pire, la gauche a décidé de supprimer des régimes d'aide, notamment aux communes et centres de loisirs, sans aucune concertation ni étude d'impact. Plutôt gênant quand on revendique la concertation comme méthode de gouvernance.

Groupe L'Avenir ensemble : 05 53 98 52 00 / lavenirensemble.net

Groupe La dynamique citoyenne

Pourquoi avons-nous voté le budget 2016 ? Notre participation à la commission de refondation a forcément pesé lourd dans la balance. Nous aurions pu tranquillement nous abstenir. Par faiblesse. Par facilité aussi. Mais nous nous devions, par honnêteté et par cohérence, de suivre les préconisations, noircies sur papier, par les trois groupes de l'assemblée départementale. Engagements ensuite validés, à l'unanimité, par les 42 conseillers départementaux. Comment pouvions-nous nous dédire et revenir sur des décisions collégiales qui ont servi de socle à l'élaboration de ce budget primitif ?

Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14

MAI

Jusqu'au 29 mai
Marmande, galerie d'art Egrégore : expo-sition « 15 ans en France » du peintre Félix Anaut.

1^{er} mai
Saint-Laurent : Trail de l'Auvignon.

1^{er} mai
Casteljalous, esplanade de la piscine, de 9 à 12 h : rassemblement de véhicules anciens.

Du 2 au 21 mai
Casteljalous, Maison du Roy : exposition Jean Roquelaure, peintures, lettres et photos.

Du 5 au 8 mai
Trentels, salle des fêtes, 21 h : Accordéons-nous.

7 mai
Bouglon, église, 20 h 30 : Les petits concerts de Bouglon.

Du 10 au 28 mai
Boé, médiathèque : Lettres de la plume brodeuse, expo d'abcédaires du monde entier.

113, 14 et 15 mai
Bruch : journées médiévales.

Du 13 au 16 mai
Barbaste, dans les rues : concours de Peinture.

14 mai
Lacapelle-Biron et Gavaudun : 16^e jour de la musique en vallée de Gavaudun.

18 et 22 mai
Lavardac : Festival de l'accordéon.

du 18 au 22 mai
Château de Duras, Duras fait son cinéma Rétrospective du Cinéma de Marguerite Duras.

21 mai
Sainte-Livrade-sur-Lot, salle polyvalente, 10 h 30 et 17 h 30 : Moooooooooonstres, théâtre d'objets (dès 3 ans).

21 et 22 mai
Fumel, centre culturel Paul-Mauvezin, 21 h : comédie musicale Sorcière, Je t'aime.

22 mai
Casteljalous, lac de Clarens : Course Nature des cadets.

22 mai
Agen-Boé, parc naturel de Passeligne, à partir de 10 h : Journée sclérose en plaques, organisée par l'association des paralysés de France. Deux courses (5 et 9,7 km) et une marche (2 km).

25 mai
Boé, espace François-Mitterrand, de 10 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 : 6^e journée de la solidarité et de l'emploi.

27 mai
Fumel, centre culturel Cauquillou, 20 h 30 : spectacle Puccini.

27 mai
Tournon d'Agenais, 20 h : Blues Station Andy J. Forest Band (usa), Big Matth Band (fr)

Du 27 au 29 mai
Monsempron-Libos, salle de la Pergola, 20 h 30 : festival Printemps du théâtre amateur en Fumelois.



28 mai
Le Passage d'Agen : Rock'Alibi, Festival de la jeunesse et de l'engagement citoyen. Miossec, Macadam Bazar, Jacques & Jacques, Les Rogers, La Vache qui rock - Facebook : rockalibi47

28 mai
Boé, médiathèque : Ramène ta science, jeu pour les plus de 15 ans.

30 mai au 11 juin
Casteljalous, Maison du Roy : exposition de peintures à l'huile de Jean-Pierre Renou.

JUIN

4 juin
Boé, médiathèque, 11 h : Alors raconte... (4-6 ans).

4 juin
Sérignac-sur-Garonne, place du village, 19 h 30 : concert proposé par l'association Mas2zik (Rock, Blues, Soul, Pop...).

4 et 5 juin
Soumensac, lac de l'Escourou : 48 heures nautiques, deux jours d'initiations au Bobyski nautique et aux bouées pour les plus grands.

4 et 5 juin
Lavardac, sur les allées : Festival Zumba Salsa.

4 et 5 juin
Vianne, sur la place, à partir de 14 h (le samedi) : concours de peinture dans la rue.

5 juin
Casteljalous, esplanade de la piscine, de 9 à 12 h : rassemblement de véhicules anciens.

5 juin
Lamontjoie, place du Dominé, à partir de 9 h : fête des plantes rares.

5 juin
Boé, espace François-Mitterrand, dès 11 h :

7^e festival japonais.

Du 9 au 10 juin au 21 juin
Lavardac, bibliothèque : Au pays des Musées, exposition du Conseil départemental et de l'Inspection académique.

11 juin
Agen, Hôtel du Département, de 14 h à 17 h : journée nationale des sapeurs-pompiers. Au programme : démonstrations, animations et initiations pour petits et grands.

11 juin
Boé, médiathèque, 15 h : La musique d'assiettes, spectacle-conférence déjantée participative...

11 juin
Casseneuil, théâtre de Verdure, 17 h 30 : Et si on lisait du théâtre en famille ? (restitution lecture-théâtre).

11 juin
Vianne, à partir de 21 h : randonnée pédestre nocturne (12 km).

Du 12 juin au 18 septembre
Marmande, galerie d'art Egrégore : expo-

sition « Challenge Egrégore » 10 artistes concourront sous le thème « intimité »

Du 13 juin au 12 septembre
Saint-Georges, 18 h : marchés paysans.

17 juin
Agen, Conseil départemental : Saveurs & Fantaisies. 1^{er} marché de producteurs de la saison.

18 juin
Lavardac, salle polyvalente, 20 h 30 : Espèces menacées, par Le Petit Théâtre de l'Albret.

24 juin
Durance, Prieuré de Lagrange, 19 h : Les contes du Prieuré avec la conteuse Agnès Le Part du théâtre Ribambelle de Nérac.

25 juin
Lougratte, plan d'eau : journée d'animation au Bobyski nautique pour les 4-10 ans.

25 juin
Estillac : Supercross, Grands Champs essais à 14 h et finales à 20 h.



25 et 26 juin
Villeneuve-sur-Lot, stade Max-Rousié : 1^{er} Rando raid VTT en Aquitaine, organisée par Pujols rando nature 47 et l'Uloleop en partenariat avec l'Office de tourisme du Grand villeneuvois.

26 juin
Rives Villérial : 8^e challenge des Courses natures des vallées du Lot et de la Garonne.



Du 29 juin au 2 juillet
Sérignac-sur-Garonne : Les Antilles s'invitent à Sérignac. Expo, documentaire, débat...

JUILLET

Du 2 au 10 juillet
Villérial : 8^e édition d'Un festival à Villérial.

Retrouvez un plus grand nombre de dates et de manifestations sur notre site Internet : www.lotetgaronne.fr

Avant de vous rendre sur une manifestation, vérifiez sa programmation. Le Conseil départemental n'est pas responsable de l'annulation d'un événement.

MÉDIATHÈQUE

LOT-ET-GARONNE, TERRE DE SAVEURS RURALES

Collection Terres du Sud du Groupe La Dépêche. 144 pages. 12,90 €.

À travers cet ouvrage, le Groupe La Dépêche a souhaité recenser les saveurs agricoles et valoriser les métiers et filières qui contribuent à faire du Lot-et-Garonne un territoire d'exception. Autre souhait : mettre à l'honneur celles et ceux qui participent à la réputation et au rayonnement du département au-delà de ses frontières.

ÉTÉ 1944...

La Libération du Lot-et-Garonne et de la Gironde rattachée. Pascal De Toffoli, Jean-Pierre Koscielniak et Philippe Souleau. Éditions Privat. 160 pages. 29,50 €.

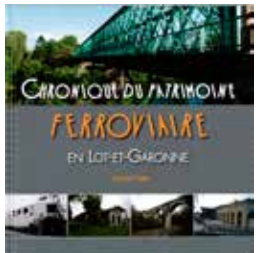


Commençant avec le débarquement allié en Normandie et s'achevant avec l'abandon de notre territoire par les troupes d'occupation, la Libération est indissociable d'une violence multiforme. Pour la 1^{re} fois en 4 ans de conflit, elle introduit la guerre sur un territoire jusqu'alors épargné. Richement illustré par des archives d'époque, inédites pour la plupart, cet ouvrage analyse comment les départements du Lot-et-Garonne et de la Gironde rattachée deviennent un territoire stratégique, susceptible d'être utilisé par l'occupant comme voie de repli entre Pyrénées, Massif central, Atlantique et Méditerranée.

CHRONIQUE DU PATRIMOINE FERROVIAIRE EN LOT-ET-GARONNE

Damien Follet. Éditions Sutton. Collection Provinces mosaïque. 162 pages. 24 €.

C'est sans doute le souvenir des dernières locomotives à vapeur ou celui du sifflement des turbines diesels, à la charnière des années 1960-1970, qui a forgé la passion de Damien Follet pour l'histoire du rail. Après de longues années de recherches et des centaines de kilomètres parcourus, il livre une étude approfondie sur l'épopée du rail en Lot-et-Garonne. Au fil des pages et des images, il met en lumière l'investissement humain, matériel et financier que la construction du chemin de fer a demandé.



LES IGNOBLES

Huguette Conilh. Mix éditions. 248 pages. 16,90 € (version papier) ou 5,49 € (version numérique).

Ce roman de la lot-et-garonnaise Huguette Conilh relate un épisode de la vie d'un couple d'homosexuels installé au 1^{er} étage d'une maison appartenant à un paraplégique. Lui-même soumis aux regards curieux et à certains propos désobligeants, ce personnage se révèle aussi peu conciliant que ceux qui le jugent lorsqu'il apprend la vérité sur ses locataires. Au fil des pages, l'auteur tente de démontrer que les « différents » ne sont pas plus tolérants entre eux que les adeptes d'une norme dictée par la société.



Saveurs et Fantaisies

Vendredi 17 juin en soirée
à l'Hôtel du Département à Agen *

1633 avenue du Général Leclerc



Restauration sur place
Nombreuses animations festives
et musicales

LOT-ET-GARONNE
Le Département

* En cas de mauvais temps, report au vendredi 24 juin

Caviar d'aubergines (pour 6 personnes environ)

Laver, enlever la queue et couper quatre aubergines dans la longueur. Les hacher, saler, poivrer, huiler bien et passer au four à 180° C pendant 30 min. Racler la chair (sans la peau). Hacher trois oignons et 4 à 6 gousses d'ail. Faire blondir à l'huile d'olive. Mélanger les aubergines et les oignons. Hacher finement, rectifier l'assaisonnement. Débarrasser dans une terrine. Couvrir d'huile d'olive et enfourner à 180° C pendant 35 min. Laisser refroidir et déguster froid sur des croûtons de pain grillé.

Caviar de poivrons (pour 6 personnes environ)

Laver 6 poivrons rouges. Les passer au four à 180° C jusqu'à ce que la peau soit noire. Les sortir du four. Les enfermer dans une poche congélation et laisser refroidir. Enlever la peau et les pépins. Hacher trois oignons et 4 à 6 gousses d'ail. Faire blondir à l'huile d'olive. Procéder par la suite comme pour le caviar d'aubergine...



Sorbet de betteraves rouges (2 litres environ)

Faire bouillir 5 min un sirop composé de 500 g de sucre et d'un litre d'eau. Couper quatre belles betteraves rouges cuites en dés. Arroser avec le sirop et 6 cl de vinaigre balsamique. Passer le tout au blender. Laisser refroidir, puis passer à la turbine à glace ou laisser au congélateur en remuant vivement au fouet toutes les demi-heures jusqu'à ce que le mélange soit « dur ».



Département 47 - Xavier Chambelland

sudoku

Grille n°13
mai 2016
difficile

En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne, chaque carré de 3x3, contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

Solution dans le 47magazine de juillet 2016

	1		2			8		9
	7		8					
				9		6	2	
					8	9		
9	2		5	4		3	8	
		6	9					
	6	5		7				
					3		5	
8		1			2		9	

Solution de la grille n° 12
du 47magazine n° 33
de février 2016

1	3	5	9	6	4	8	2	7
2	8	4	7	3	5	9	6	1
9	6	7	2	1	8	3	4	5
7	2	1	4	8	6	5	3	9
3	5	9	1	7	2	4	8	6
6	4	8	3	5	9	7	1	2
8	9	2	6	4	7	1	5	3
4	7	3	5	2	1	6	9	8
5	1	6	8	9	3	2	7	4